

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU SUD CORSE

Les Cartons

Les bons gestes !



www.cc-sudcorse.fr



Collecte des cartons

Dans le cadre de la compétence de collecte et traitement des déchets ménagers assimilés, la Communauté de Communes du Sud Corse met en place une collecte dédiée aux cartons des professionnels et commerçants afin de réduire la quantité de déchets à enfouir en augmentant la valorisation des matières recyclables.

Que faire des cartons

Les détenteurs de gros volumes doivent apporter leurs cartons en déchèterie, qui sont acceptés gratuitement (particuliers et professionnels)

Les petits cartons sont acceptés dans les bacs et conteneurs jaunes de tri sélectif seulement s'ils sont pliés et découpés.



Le bon geste

Les cartons doivent impérativement être pliés et débarrassés de leurs contenus (plastiques, polystyrène...).

La possibilité de recyclage dépend de la qualité du tri, les cartons souillés sont donc collectés avec les ordures ménagères et non recyclés.

Les horaires de dépôt

Les services de la Communauté de Communes du Sud Corse assurent en régie la collecte du lundi au vendredi (sauf fêtes).

Les cartons pliés doivent être déposés exclusivement aux points de regroupements de collecte des déchets entre 5h00 et 11h00.

Une question, un doute ?

Communauté de Communes du Sud-Corse
immeuble Le Sphinx • CS90045 • 20538 • Porto-Vecchio CEDEX
Tél. : 04 95 70 37 14 • Fax : 04 86 55 61 59

